Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique – Carte Accès Longueuil

Par :

La Fondation des Mutins inc /Les Mutins de Longueuil

Date : 16 septembre 2026

Les Mutins de Longueuil sont un organisme culturel dédié à la transmission et à la valorisation de la danse traditionnelle québécoise et internationale. En raison du caractère très niché de cette discipline, notre clientèle provient non seulement de la Ville de Longueuil, mais également de l'ensemble de l'agglomération et de municipalités avoisinantes. En moyenne, **20 % de nos membres jeunesses et adultes sont non-résidents**.

Le présent mémoire vise à exposer les impacts significatifs qu'aurait l'obligation, pour les non-résidents, de détenir une **carte Accès Longueuil**, tant sur l'accessibilité culturelle que sur la viabilité financière et la pérennité de notre organisme.

PARTICULARITÉS DE L'ORGANISME

- Spécialisation en **danses folkloriques**, discipline rare sur la Rive-Sud.
- Clientèle régionale en raison de l'absence d'autres écoles à proximité.
- Activités offertes en **deux sessions par année**, afin de favoriser l'essai et l'accessibilité.
- Structure financière reposant sur un équilibre délicat entre frais d'inscription et rémunération des professeurs et direction.

IMPACTS DE L'OBLIGATION DE LA CARTE ACCÈS LONGUEUIL

A. Barrière financière pour les non-résidents

Le coût de la carte Accès Longueuil (100 $) représente :

- une **augmentation de 33 %** du coût annuel pour les adultes non-résidents ;
- un frein majeur pour les nouveaux participants souhaitant essayer une session jeunesse avec un coût ;
- un risque élevé de **perte de la majorité de nos danseurs non-résidents**.

B. Impacts sur le volet jeunesse

Pour maintenir l'accessibilité à nos cours et maintenir notre clientèle jeunesse, nous devrons envisager de réduire les frais de cours de 100 $ pour les jeunes non-résidents, ce qui entraînerait une perte annuelle financière d'environ **2 500 $**.

C. Impacts sur le volet adulte

Quant au volet adulte, il serait impossible d'envisager de réduire les frais des cours adultes, car ceux-ci servent en grande partie à rémunérer les professeurs. L'impact financier serait d'environ **4 000 $ par année**, compromettant directement la pérennité des cours adultes.

ENJEUX ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUES

A. Obtention et renouvellement de la carte

Les non-résidents doivent se déplacer dans une bibliothèque de Longueuil pour obtenir ou renouveler la carte. Cette démarche :

- ajoute des étapes supplémentaires ;
- freine l'inscription des membres extérieurs ;
- nuit particulièrement à l'arrivée de nouveaux participants.

B. Incompatibilité avec les inscriptions en sessions

Nos activités sont offertes en **sessions**, non en inscription annuelle. La carte, valide pour un an, devient disproportionnée pour des participants qui souhaitent simplement essayer une session avant de s'engager.

C. Enjeux culturels et régionaux

La danse folklorique est une discipline identifiée au patrimoine vivant dont l'offre est limitée. Les Mutins de Longueuil jouent un rôle régional essentiel en :

- préservant un patrimoine culturel ;
- offrant une discipline artistique unique ;
- accueillant des citoyens de plusieurs municipalités.

L'obligation de la carte Accès Longueuil aurait pour effet de **réduire l'accès à une discipline culturelle rare**, ce qui va à l'encontre des objectifs de développement culturel de l'agglomération.

RECOMMANDATIONS

- **Exemption pour les organismes culturels spécialisés** dont la clientèle est régionale.
- **Reconnaissance d'un statut régional pour les disciplines nichées**.
- **Création d'une carte Accès "session" à faible coût** pour les activités non annuelles.
- **Maintien de l'accès sans carte pour les organismes à vocation patrimoniale**.

L'obligation de détenir une carte Accès Longueuil pour les non-résidents aurait des **répercussions financières, administratives et culturelles majeures** sur notre organisme. Elle compromettrait l'accessibilité à une discipline artistique rare et pourrait mener à la disparition de nos cours pour adultes.

Nous invitons l’Office de participation de consultation publique à considérer les particularités des organismes culturels spécialisés et à adapter la mesure afin de préserver la diversité culturelle et l’accès à des activités uniques sur le territoire de l’Agglomération de Longueuil.